



27 octobre
2021

#travaux

 TRAVAUX

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS

Avenue Charles-de-Gaulle, du 25 octobre au 26 novembre

5 platanes de l'avenue sont atteints de la maladie du chancre coloré. Comme l'exige la réglementation, la commune a l'obligation de les dessoucher pour éviter une propagation aux autres arbres et pour prévenir tout risque d'accident. Les travaux auront lieu certains jours sur la période du 25 octobre au 26 novembre, impliquant une interdiction de stationnement sur les tronçons concernés et une circulation en alternat. Fidèle à son engagement « 1 arbre coupé, 2 arbres replantés », ces 5 platanes seront remplacés par d'autres essences (chêne rouge, érable et tulipier de Virginie) et de nouvelles plantations seront effectuées sur l'avenue Pons (remplacement de 2 arbres par 3), 3 à la Pointe Clément et 3 sur le chemin de Colomb.

Chemin de Calameau, du 25 octobre au 5 novembre

Dans le cadre de la requalification du chemin de Calameau, des travaux de préparation du chantier (réfection et mise en place des réseaux d'eau, électrique et de gaz, enlèvement et dessouchage de platanes malades et accidentogènes) se tiendront du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre. Le stationnement y sera interdit et la circulation s'effectuera en alternat.

Des travaux effectués pendant les vacances scolaires pour limiter les problèmes de circulation, qui s'inscrivent dans le projet de la ZAC de la Péronne-Boule noire. Pour rappel, cette ZAC prévoit l'accueil d'activités mixtes (artisanales, commerciales et tertiaires), la création d'un parc urbain, d'une piste cyclable et d'une voie piétonne... avec la plantation de 70 arbres.

Chemin de Colomb, du 25 octobre au 17 décembre

Dans le cadre de la plantation de 3 arbres sur le chemin de Colomb, le stationnement sera interdit et la circulation s'effectuera en sens unique, certains jours, selon la nécessité du chantier.

Rue Abbe Couture, bd Aristide Briand et av Charles-de-Gaulle, du 22 novembre au 17 novembre

Pour soigner son entrée de centre-ville, la commune a engagé des travaux d'aménagements paysagers sur la pointe

Clément. Des travaux comprenant la désimperméabilisation d'une partie du trottoir, la reprise des massifs, la plantation de 3 arbres (chêne rouge, érable et tulipier de Virginie), la réfection de l'éclairage du monument commémoratif de l'appel du 18 juin... À cet effet, la circulation s'effectuera en alternat et le stationnement sera interdit certains jours, selon la nécessité du chantier.